

# Allocation canadienne pour enfants (ACE) - feuille de calcul pour les versements de juillet 2021 à juin 2022 (année de base 2020)

## Allocation canadienne pour enfants (ACE)

Pour chaque personne à charge admissible de moins de 6 ans (entrer 6 833 \$ X \_\_\_) \_\_\_\_\_\$ (1)  
Pour chaque personne à charge admissible âgée de 6 à 17 ans (entrer 5 765 \$ X \_\_\_) \_\_\_\_\_\$ (2)  
**Sous-total (additionner les lignes 1 et 2)** \_\_\_\_\_\$ (3)

## Réduction d'allocation

- Si votre revenu familial net rajusté (RFNR) est 32 028 \$ ou moins, ne pas compléter l'étape 1 ou 2. Entrer « 0 » à la ligne 12.
- Si votre RFNR est supérieur à 32 028 \$ jusqu'à 69 395 \$, compléter l'étape 1. Entrer « 0 » à la ligne 11 de l'étape 2.
- Si votre RFNR est supérieur à 69 395 \$, compléter l'étape 2.

### Étape 1

Entrer votre RFNR \_\_\_\_\_\$ (4)  
Montant de base 32 028\$ (5)  
Ligne 4 moins la ligne 5 (entrer le moindre montant du résultat ou 37 367 \$,  
ou entrer zéro si le résultat est négatif) \_\_\_\_\_\$ (6)

À la ligne 7, entrer le résultat selon le nombre d'enfant(s) :

- 7% de la ligne 6 si vous avez un enfant
- 13,5% de la ligne 6 si vous avez deux enfants
- 19% de la ligne 6 si vous avez trois enfants
- 23% de la ligne 6 si vous avez quatre enfants ou plus

\_\_\_\_\_ \$ (7)

### Étape 2

Entrer votre RFNR \_\_\_\_\_\$ (8)  
Montant de base 69 395\$ (9)  
Ligne 8 moins la ligne 9, si négatif, entrer zéro \_\_\_\_\_\$ (10)

À la ligne 11, entrer le résultat selon le nombre d'enfant(s) :

- 2 616 \$ + 3,2% de la ligne 10 si vous avez un enfant
- 5 044 \$ + 5,7% de la ligne 10 si vous avez deux enfants
- 7 100 \$ + 8% de la ligne 10 si vous avez trois enfants
- 8 594 \$ + 9,5% de la ligne 10 si vous avez quatre enfants ou plus

\_\_\_\_\_ \$ (11)

Montant total de réduction d'allocation (ligne 7 plus ligne 11) \_\_\_\_\_\$ (12)  
**ACE annuel** (ligne 3 moins la ligne 12), si négatif, entrer zéro \_\_\_\_\_\$ (13)

## Prestation pour enfants handicapés (PEH)

Si vous n'avez pas de personne à charge admissible avec un handicap, entrer « 0 » à la ligne 19.

Pour chaque personne à charge admissible avec un handicap (entrer 2 915 \$ X ____ )	_____	\$ (14)
Entrer votre RFNR	_____	\$ (15)
Montant de base	69 395	\$ (16)
Ligne 15 moins la ligne 16, si négatif, entrer zéro	_____	\$ (17)

À la ligne 18, entrer le résultat suivant :

- 3,2% de la ligne 17 si vous avez une personne à charge admissible avec un handicap
- 5,7% de la ligne 17 si vous avez deux personnes ou plus à charge admissibles avec un handicap

<b>PEH annuel</b> (ligne 14 moins ligne 18), Si négatif, entrer zéro	_____	\$ (18)
<b>Montant annuel de l'allocation canadienne pour enfants</b> (ligne 13 plus la ligne 19)	_____	\$ (19)
<b>Montant mensuel de l'allocation canadienne pour enfants</b> (ligne 20 divisé par 12)	_____	\$ (20)
	_____	\$ (21)